

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR

S.I.A. LE LAVANDOU/LE RAYOL
MAIRIE DU LAVANDOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2022

Nombre de membres élus : 4
En exercice : 4
Présents : 4
Pouvoirs : 0
Votants : 4

Le Conseil Syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie du Lavandou sous la présidence de M. Gil BERNARDI

Présents : M. Gil BERNARDI, M. Jean PLENAT, M. Patrick LESAGE, M. Jean-Paul JULIEN

Date de convocation : 15 novembre 2022

N° délibération : 2022-08

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

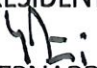
Le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement est établi conformément aux articles L. 2224-5 et D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui prévoient que :

- Le président présente à son assemblée délibérante un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement, exercice 2021, destiné notamment à l'information des usagers ;
- Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné ;
- Le rapport et l'avis de l'assemblée délibérante sont mis à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article L. 1411-13 du même code.

Le rapport ci-annexé porte sur le service de l'assainissement concernant le traitement des eaux usées du secteur de Cavalière et de la commune du Rayol Canadel.

*Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré
A l'unanimité (4 voix pour)*

PREND ACTE de la présentation faite du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement ci-annexé.

**AINSI FAIT AU LAVANDOU, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

GIL BERNARDI**

